« M. ED. DALADIER A FAIT ENTENDRE UN AVERTISSEMENT AUQUEL ON NE SAURAIT SE MÉPRENDRE »...

estime la presse anglaise qui pense que pour éviter la guerre il faut maintenir une attitude de fermeté

Londres, 28 — La presse anglaise reproduit en meilleure place le discours prononcé, hier, à la Chambre, par M. Daladier, et le « Daily Telegraph » écrit dans son principal éditorial : « Dans un discours qui commandera l'attention bien au delà des murs du Palais Bourbon, M. Daladier a fait entendre un avertissement auquel on ne saurait se méprendre.

» La situation présente de l'Europe et du Monde, depuis vingt années, ne fut jamais si délicate ni aussi grave », a déclaré le président du Conseil français. Un homme d'Etat, dans la position responsable qu'occupe M. Daladier, ne prononce pas de telles paroles sans que la situation ne les justifie pleinement.

» Dans certains milieux on avait entretenu l'espoir que le calme relatif dont nous jouissons présentement était annonciateur d'une détente internationale. Il est évident que M. Daladier considère cet espoir comme une illusion. Nos ministres n'ont pas prononcé des paroles aussi graves que celles de M. Daladier, mais leur réserve même prouve assez qu'ils partagent les appréhensions du président du Conseil français ».

» Au moment où l'avenir de la paix paraît ainsi en péril, un seul conseil, qui est un conseil de prudence, doit être donné à ceux qui veulent empêcher la guerre : Il faut qu'ils maintiennent l'attitude de fermeté qu'ils ont prise avec le consentement de la nation ».

Vive impression aux Etats-Unis

Washington, 28 — Le discours de M. Daladier, à la séance de clôture du parlement, a causé une profonde impression parmi les milieux politiques des Etats-Unis. L'appel à l'union de tous les français et l'affirmation que la France résisterait avec fermeté à toutes les menaces d'emploi de la force, sont favorablement commentées et renforcent le sentiment d'estime éprouvé par les milieux politiques des Etats-Unis pour la personnalité de M. Daladier.

M. CAMILLE CHAUTEMPS, VICE-PRÉSIDENT DU CONSEIL, S'EST MARIÉ HIER A LA MAIRIE DE NEUILLY

Paris, 28. — Aujourd'hui a eu lieu à la Mairie de Neuilly, le mariage de M. Camille Chautemps, vice-président du Conseil avec Mme Durand-Texte.

Les témoins étaient pour le marié : MM. Ed. Herriot et Ed. Daladier ; pour la mariée : M. Léon Tresse, inspecteur général honoraire de l'Instruction publique, son oncle, et le docteur Grandchamp, commandeur de la Légion d'honneur.

En raison d'un deuil récent la cérémonie s'est déroulée dans l'intimité.

LE TIRAGE DE LA 11e TRANCHE DE LA LOTERIE NATIONALE

Paris, 28. — Le secrétariat général de la Loterie Nationale rappelle que le tirage de la tranche de l'Aviation (11e tranche de la Loterie Nationale 1939), aura lieu à Nantes, samedi prochain, à 21 heures, dans la salle des fêtes du Champ de Mars.

L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE DE L'ASSOCIATION PROFESSIONNELLE DES JOURNALISTES DU NORD

L'Association professionnelle des Journalistes du Nord a tenu son assemblée générale annuelle mercredi matin au Palais de la Bourse, à Lille.

Après une allocution de bienvenue du président, M. Robert Allegre, M. Fernand Oudart, secrétaire général, donna lecture du rapport moral dans lequel il rendit un émouvant hommage à la mémoire de son prédécesseur, le regretté M. Charles Liagre, ainsi qu'aux autres sociétaires disparus au cours de l'année. MM. Emile Declercq, syndic ; L. Desmarchelier, doyen d'âge de l'A.P.J.N. ; Auguste Dupuis ; le chanoine E. Moché, et Paul Hugodot, directeur à Lille de l'« Agence Fournier ».

L'assemblée a encore approuvé à l'unanimité le rapport financier présenté par M. Edmond Pascal, trésorier.

Le renouvellement par moitié des membres du Conseil syndical a confirmé dans leurs fonctions : MM. Paul Béghin, Emile Ferre, Lucien Le Masson, Julien Matte, Edmond Pascal, César Pesez, Maurice Piétin, André Saffre et Albert Saligmon.

Divers vœux ont été ensuite examinés.

Réuni en séance particulière le Conseil syndical a procédé à l'élection de son bureau.

Ont été élus : Président : M. Robert Allègre ; vice-présidents : MM. Lucien Le Masson et Armand Grattepanche ; secrétaire général : M. F. Oudart ; trésorier : M. Edm. Pascal ; secrétaire adjoint : M. Julien Matte.

Au cours du déjeuner corporatif servi à l'Hôtel Carlton, M. R. Allegre a revendiqué pour la Presse la liberté, tempérée par certaines disciplines nécessaires.

L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE DE LA MUTUELLE DES JOURNALISTES DU NORD

La Mutuelle Maladie Maternité des Journalistes du Nord a tenu son assemblée générale statutaire mercredi à 10 h. en son siège 5, Grand Place à Lille.

La séance fut ouverte par M. Louis DELFORTRIE, président qui remercia les adhérents de la Mutuelle. Ceux-ci continueront la tâche entreprise il y a deux ans et qui a déjà rendu d'immenses services aux sociétaires touchés par la maladie.

M. Andre DEWOLF, secrétaire général, exposa ensuite la situation morale de la Mutuelle, qui groupe à l'heure actuelle, 182 cotisants dans le département du Nord.

Il salua la mémoire de M. Declercq, de Mme Motte et de M. le chanoine Moché, membres de la Mutuelle décédés dernièrement et assura leurs familles des sentiments de condoléances du conseil d'administration.

M. Paul BILLIET, trésorier, présenta la situation financière de la société qui reste très florissante malgré les nombreuses et importantes prestations payées au cours de l'année.

Au nom des commissaires aux comptes, M. Jean QUAGEBEUR approuva les chiffres présentés par le trésorier qu'il félicita de la bonne tenue de ses livres.

On procéda, peu après, à l'élection pour le renouvellement par moitié du conseil d'administration. Tous les membres sortants furent réélus à l'unanimité.

M. DELFORTRIE remercia les adhérents puis après avoir répondu à certaines questions posées par des membres, il leva la séance.

LES CHATELAINS-CONTREBANDIERS de Condé ont comparu devant le Tribunal de Valenciennes

Le Lillois Monteyne fera six mois de prison et ses deux compagnes et complices trois et deux mois

L'affaire de contrebande de la villa du Mont de Péruwelz, à Condé-sur-Escaut, est entrée dans un nouvel épisode. Les trois faux châtelains ont commencé devant le tribunal correctionnel de Valenciennes une odyssée judiciaire qui aura de nombreuses phases, car la justice belge les réclame aussi, le tribunal civil doit statuer sur une action intentée par la propriétaire de l'immeuble et enfin le Conseil de Préfecture aura à juger le délit de grande voierie qui résulte du percement d'un souterrain.

Robert MONTEYNE le principal inculpé.

Le tribunal de Valenciennes s'est montré sévère à l'égard du trio de traudeurs, surpris au moment où il préparait une action d'envergure qui devait lui rapporter la bagatelle de 80.000 francs de bénéfices par mois. Il a condamné Monteyne, l'ancien gazagiste lillois à six mois de prison ; Carmen Olivarès la Parisienne, à deux mois de la même peine et Violette Biesbroech à trois mois, sans sursis. En entendant le prononcé du jugement, Violette Biesbroech a perdu connaissance et il a fallu l'emporter hors du prétoire.

La comédie de l'innocence

Il est de tradition que les fraudeurs et contrebandiers n'aiment pas raconter leurs petits histoires à la justice. Si le tribunal de Valenciennes n'avait eu pour fixer son jugement que les déclarations des trois inculpés il n'aurait eu qu'à les renvoyer à leurs petites occupations avec de plates excuses, mais, pour le malheur de Monteyne et consorts, il y avait un dossier volumineux et riche d'enseignements fournis tant par la police française que par la police belge et par les services de la douane.

Il convient de dire, d'autre part, que les trois personnages ne présentaient pas les meilleures références.

Comme se plut à le rappeler M. le président Chardon, Robert Monteyne est un récidiviste, déjà condamné pour fraude par le tribunal de Lille, et sur lequel les renseignements sont des plus défavorables.

Carmen Olivarès, issue d'une honorable famille parisienne, n'est pas mieux notée, ses moyens d'existence sont mystérieux... « Inavouables insinue M. le président Chardon », mais la brune Carment tient à préciser qu'elle a « fait de la représentation » !

— Serait-ce demande M. le substitut Potier, qui occupe le siège du ministère public, comme agent de publicité d'une certaine Miss Paris ?

« Carmen l'a prétendu et elle a même allégué, en louant le château du Mont de Péruwelz, qu'elle venait s'y reposer de ses fatigues... » curieuse cure de repos que celle qui consista à explorer le royaume des taupes.

Carmen Olivarès avait cependant une voiture, une puissante auto. Lui appartenait-elle ? Elle l'affirme ; M. le président Chardon pense qu'elle était la propriété de la bande de fraudeurs dont un des membres l'accompagna sans se faire connaître dans un garage parisien.

Quant à Violette Biesbroech, dont la famille, très honorable, demeure à Gand, elle affirme comme Carmen, qu'elle ignorait tout des agissements de Monteyne dans la villa. Elle a déjà été arrêtée à la frontière avec 1.100 jeux de cartes dans son auto. Elle prétendit qu'on lui avait joué un sale tour en cachant les cartes dans sa voiture, à son insu. Cette fois encore, elle se pose en victime.

— C'est encore un petit ami facétieux qui vous a joué un tour lui dit ironiquement M. le substitut Potier.

Elle a travaillé avec Violette à la construction du souterrain qui devait aboutir en Belgique, mais sans se rendre compte que c'était un souterrain et qu'il devait servir à la fraude.

Le tabac

On a trouvé dans la villa 1 kg. 500 de tabac. Jusqu'à l'audience, les trois inculpés ont prétendu qu'ils ignoraient l'existence de ce dépôt. Soudain, Monteyne se ravise, il déclare qu'il a acheté le tabac à un colporteur, la veille de la perquisition, mais que ses deux complices l'ignoraient.

— Encore une nouvelle version », énonce M. le substitut Potier et M. le président Cardon ajoute : « Rien ne nous surprend, nous sommes fixés ».

On a trouvé dans un garage, en Belgique, loué par Monteyne, un autre dépot. 150 kilos que le trio s'apprêtait à faire passer en France, selon l'accusation. Monteyne veut faire croire qu'il voulait revendre ce tabac belge... en Belgique.

Quant au souterrain, Monteyne affirme qu'il ne devait servir qu'à exporter de l'alcool en Belgique.

— Si vous étiez devant un tribunal belge, dit M. Chardon, vous diriez qu'il devait servir à l'acheminement du tabac. Vous êtes ingénieux. »

Réquisitoire, plaidoirie...

L'administration des douanes, par l'organe de M. le receveur WITTRANT, considère qu'il a eu tentative d'importation frauduleuse en ce qui concerne le dépôt trouvé en Belgique. Elle réclame une astreinte de 12.250 fr. pour la valeur du tabac, une amende de 12.250 francs et deux amendes pour dépôts de tabac.

M. le substitut POTIER étaye l'accusation avec une argumentation solide. Il donne lecture des premières dépositions des inculpés qui ont avoué avoir voulu faire la contrebande du tabac et il demande l'application sévère de la loi contre ces fraudeurs associés, qui agissaient en commun et dont les moyens d'existence sont occultes et inavouables.

La tâche du défenseur, Me Louis BLEMANT, ancien bâtonnier, est difficile. L'excellent avocat tente d'écarter le délit de tentative de contrebande concernant le dépot de tabac en Belgique et il demande l'indulgence du tribunal pour les deux jeunes femmes, issues d'un excellent milieu, repentantes de leurs erreurs.

Il fait valoir que Monteyne et Violette Biesbroech auront encore à répondre devant la justice belge de la constitution d'un dépot clandestin de tabac à Péruwelz et qu'ils sont exposés à une peine de six mois à un an de prison.

...et condamnations

Le tribunal alloue à la douane l'ensemble de ses conclusions.

Il condamne les trois inculpés à des peines fermes de prison : Monteyne, à six mois ; Violette Biesbroech, à trois mois et Carmen Olivarès à deux mois.

En entendant le jugement, Violette Biesbroech s'effondre comme une masse tandis que sa compagne se met à pleurer et que Monteyne veut protester. L. B.

UNE FÊTE A L'INSTITUT PSYCHIATRIQUE DE SAINT-VENANT

(SUITE DE LA PREMIÈRE PAGE)

On parle d'une équipe de football éclatant dans un Institut de Bilbao. Mais nous avons dans nos établissements de la région des situations identiques. A Armentières, le directeur, M. Pierre Delcourt, n'a-t-il, pas créé des sections sportives et musicales parmi ses malades ? A Saint-Venant, M. Mulnard, le directeur de l'Institut, a, lui, créé une troupe artistique composée de comédiennes, chanteuses, ballerines et musiciennes, qui, il y a quelques jours, a donné à un auditoire formé d'autres malades, un spectacle magnifique : deux œuvres, une pièce en trois actes, interprétée par onze artistes, un groupe de danseuses étoiles et un corps de ballet, une opérette-bouffe en deux actes, jouée et chantée par 13 jeunes filles de 15 à 30 ans ! on trouvait même inscrit au programme (programmes peints, dessinés et écrits par les malades), un morceau de piano à quatre mains !

Il va sans dire que cette matinée accompagnée d'une musique gaie et alerte, frappa le public et fut pour lui comme un beaume bienfaisant, régénérateur de vie et de confiance dans l'avenir.

Ces malades, depuis quelques années, assistaient à des représentations cinématographiques : spectacle apaisant, réconfortant, capable d'adoucir leur âme et leur conscience.

A ces êtres, qui ne sont pas sans intelligence et sans réaction, M. Mulnard, qui connaît l'âme humaine de ses pensionnaires, vient donc maintenant, en plein accord avec le dévoué personnel médical de l'Institut, d'offrir du théâtre.

Ces jours derniers, par conséquent, ces charmantes actrices, choisies parmi les malades, se présentaient costumées en personnages marocains ou espagnols devant leurs amies, malades elles aussi, en présence encore de MM. Gaston Beltremieux, président du Comité départemental de surveillance, vice-président du Conseil général ; Mullet, conseiller général, maire de Saint-Venant ; Mulnard, directeur de l'Institut ; Mullet fils préposé, du personnel médical, de Mme la Doctoresse Crozet ; etc...

Nous n'insisterons pas sur les qualités d'interprétation des deux œuvres mises à la scène, car il nous faudrait entrer dans le détail et citer des noms, ce que nous ne voulons pas.

Qu'il nous suffise en marquant le fait de montrer que dans nos régions, tout comme ailleurs, des mouvements généreux, des élans désintéressés, émanant de fonctionnaires affables et d'administrateurs intelligents, bons et dévoués se produisent et n'ont qu'un but : réaliser, si possible, le miracle de réveiller l'esprit, de récréer et redresser les consciences.

R. LUSSIEZ.

LOTERIE NATIONALE

Le Secrétariat Général de la Loterie Nationale rappelle que le tirage de la Tranche de l'Aviation (11e tranche de la Loterie Nationale 1939), sera assuré à Nantes (Loire-Inférieure), le Samedi 1er Juillet prochain, à 21 heures.

La cérémonie, publique et gratuite, comme de coutume, se déroulera dans la Salle des Fêtes du Champ de Mars.

Achetez les dixièmes du Crédit du Nord... les dixièmes qui gagnent !

LE CONCOURS DES SOCIÉTÉS HIPPIQUES RURALES DU 2 JUILLET A L'HIPPODROME DES FLANDRES AU CROISÉ-LAROCHE

Le dimanche 2 juillet, de 8 à 12 h., aura lieu à l'Hippodrome des Flandres le concours des Sociétés hippiques rurales et urbaines.

Onze sociétés de l'arrondissement, groupant 350 cavaliers, passeront devant le jury dans l'ordre suivant : **Templeuve, Roncq, Comines, Lille, Ascq, le Croisé-Laroche, Tourcoing, Linselles, Douai, La Bassée et Hem.**

L'après-midi à partir de 14 h., présentation d'attelages commerciaux et ruraux (70 attelages sont inscrits dans cette compétition).

A 14 h. 30 défilé et remise d'un fanion à la S. H. R. de **Douai** ; à partir de 14 h. 30 et jusqu'à 18 h., jeux hippiques divers, gymkana et chasse à courre avec le concours du chenil « Monts et Vaux d'Artois » de **Biendecques.**

M. le général Weygand, président d'honneur de la Fédération nationale des S. H. R., présidera cette grande manifestation du cheval, ayant à ses côtés les personnalités civiles et militaires de la région.

Les délégations de l'Amicale Weygand, de l'Escadron de Flandre et des médaillés militaires sont priées de se trouver rassemblées à 14 h. 45 à l'emplacement qui leur sera fixé à l'intérieur de l'Hippodrome pour recevoir ce grand chef.

La Musique municipale de Marcq-en-Barœul prêtera son concours à cette démonstration en faveur du cheval, à laquelle sont conviées toutes les personnes ayant à cœur l'intérêt du pays.

Un prix modique d'entrée sera perçu pour payer les frais d'organisation.

CHASSEURS Pour tous renseignements sur l'entraînement du tir au fusil de chasse, adressez-vous à **HENRY-HURET**, armurier à **LILLE**, 49, rue de Paris. Téléphone : 506.41. 5665

ECHOS et CARNET

CALENDRIER. — Jeudi 29 juin 1939. Soleil : Lever, 3 h. 51 ; coucher, 19 h. 56 ; Lune : Lever, 17 h. 57 ; coucher, 2 h. 12. Saints du jour : Saints Pierre et Paul.

METEOROLOGIE. — Station de Lille. — Observations faites le 28 juin à 18 h. 15 : Baromètre : 761 mm. 2 ; baisse de 2 mm. 7 depuis le matin, à 8 h. ; Thermomètre Fronde : 20.0 ; Minima : 13.0 ; Maxima : 21.2 ; Etat hygrométrique : 71 ; Hauteur d'eau tombée depuis le matin, à 8 h. : N. ; Direction du vent : Sud-Ouest ; Force : Modérée ; Direction des nuages : Sud-Ouest ; Etat du ciel : très nuageux ; Prévisions pour aujourd'hui : Temps nuageux ; quelques pluies.

PREVISIONS DE L'OFFICE NATIONAL. Région Nord : Pluies intermittentes demain matin suivies par l'Ouest de quelques averses et d'éclaircies, pouvant devenir localement assez belles ; vent de Sud-Ouest modéré à assez fort, s'orientant au secteur Ouest, fort, irrégulier. Le maximum de température sera sans changement.

A L'EXPOSITION DU PROGRÈS SOCIAL

Le banquet et le bal des Débitants de tabac du Nord

Au banquet, M. Louis DOMPSIN prononçant son allocution. On voit à sa droite, MM. BONNEVILLE, PIPET, GAYET et J. MASSON et à sa gauche, Mlle le Sénateur A. MAHIEU, P. RONSE, BERTRAND, Mme L. DOMPSIN. (Ph. Réveil)

C'est sous le signe de l'Exposition du Progrès Social que se déroulent les journées des débitants de tabacs.

L'assemblée générale de la Fédération nationale doit se tenir aujourd'hui à Roubaix. Elle sera l'occasion de festivités importantes.

En manière de prologue, la Fédération régionale du Nord a organisé hier son banquet et son bal annuels à l'Exposition du Progrès Social.

La réception

La journée commença par une brillante réception dans la salle des fêtes de l'Expo 39 où M. Albert Mahieu, vice-président du Sénat, président du Conseil d'administration de l'Exposition, prononça une aimable allocution à laquelle M. Pipet, président de la Confédération des débitants de tabacs, répondit non moins aimablement.

Le banquet

Le banquet qui suivit était présidé par M. Bonneville, conseiller de Préfecture, représentant M. le préfet du Nord. On notait à ses côtés MM. le sénateur Albert Mahieu ; Louis Dompsin, président d'honneur de la Fédération du Nord des débitants de tabacs ; Paul Ronse, président actif ; Bertrand, adjoint au maire, représentant M. Charles Saint-Venant, député-maire de Lille ; Pipet, président de la Confédération ; Mme Dompsin ; MM. Guyet, directeur des C. I. à Lille ; Torquesiau, directeur intérimaire de la manufacture de tabacs de Lille ; J. Masson, président du Tribunal de commerce de Lille, commissaire général adjoint de l'Expo ; Eug. Dereuse, député-maire de Lomme ; Marescaux, député de Tourcoing ; L. Delepoulle, président des Amis de Lille ; Prévost, directeur des douanes ; le commandant de gendarmerie Pierron ; Bécuwe, inspecteur divisionnaire, représentant la S.N.C.F. ; Berte, directeur de l'entrepôt des tabacs de Lille ; Parsis, secrétaire-trésorier de la Fédération régionale ; Sergeant, directeur des C. I. à Laon ; Blanc, trésorier général à Lille ; Dufour, directeur des C. I. à Boulogne ; Demonchy, inspecteur principal des C.I. à Valenciennes ; Dulaquais, inspecteur principal des C. I. à Lille, et Mmes Pipet, Bertrand, Pierron, Guyet et Berte.

Un très brillant orchestre dirigé par M. Vandenbrouck et composé des meilleurs éléments de l'orchestre du Grand Théâtre de Lille et l'excellent ténor Bernoville agrémentèrent ce banquet placé sous le signe de la plus franche cordialité.

Avant le dessert, M. Dupriez, baryton du Choral les XXX, chanta avec succès une chanson en patois de Lille composée pour la circonstance et en l'honneur des débitants de tabacs par M. G. Flamencourt.

Les discours

M. Louis DOMPSIN excusa aimablement les absents et remercia les personnalités présentes en termes gentiment choisis. Il porta un toast au succès du Progrès Social, aux animateurs, à M. A. Mahieu son président et à la santé de tous les convives.

M. BONNEVILLE excusa M. le Préfet et apporta aux sympathiques et honorables débitants de tabacs, aux dirigeants des fédérations et aux éminentes personnalités le salut de l'Administration préfectorale. Il félicita les débitants pour le tact et la conscience avec laquelle ils remplissent leurs fonctions. Après quelques considérations historiques et actuelles sur le tabac, M. Bonneville porta un toast aux débitants de tabacs.

M. Paul RONSE parla au nom de la Fédération régionale, s'associa aux remerciements de M. Dompsin, salua les débitants de France, ceux qui sont venus de partout depuis Nice et Bordeaux. Il se montra particulièrement aimable pour M. le sénateur Mahieu et pour l'Exposition du Progrès Social. Il rendit hommage à M. A. Dereuse, député et à M. Parsys. Il lança un vibrant appel en faveur de l'Exposition de Lille qui est placée sous le signe du Progrès Social.

M. PIPET, président de la Confédération nationale des débitants de tabacs, remercia et félicita la Fédération régionale. Il loua les bienfaits de l'Expo, en souligna le sens et lui apporta l'hommage de la Confédération. Il remercia tout particulièrement et en excellents termes MM. L. Dompsin, le préfet du Nord, A. Mahieu, Saint-Venant, les députés et toutes les personnalités.

Il énuméra les diverses revendications posées par les débitants de tabacs et insista sur la question des statuts. Il indiqua les droits et les devoirs des débitants et termina sur une note optimiste.

M. TORQUESIAU excusa M. l'ingénieur en chef de la manufacture des tabacs de Lille, qui est actuellement souffrant et entretint les auditeurs du travail qui reste à faire à manufacture pour que satisfaction soit donnée à la fois à l'Etat et aux débitants. Il demanda aux débitants, en terminant, d'avoir l'esprit commerçant.

M. GUYET remercia la Fédération régionale et souligna la cordialité qui anime les débitants de tabacs. Il se félicita des contacts cordiaux que les contributions indirectes ont avec les débitants de tabacs dans le meilleur esprit de collaboration.

M. BERTRAND, adjoint au maire de Lille, excusa M. Ch. Saint-Venant. Il décerna à M. le préfet le titre de citoyen lillois. Il célébra avec esprit les mérites des débitants de tabacs, qui apportent aux finances de l'Etat une contribution importante. Il se fit un ardent défenseur des fumeurs. Il parla du tabac comme un poète. M. Bertrand porta un toast au tabac et à ses adeptes.

M. MARESCAUX parla au nom des parlementaires et déclara que les législateurs ne perdraient pas de vue les légitimes revendications des débitants des tabacs.

Le discours de M. le Sénateur MAHIEU

M. le sénateur Mahieu, président de l'Expo et du banquet, prononça le discours suivant :

« L'Exposition du Progrès Social s'honore d'avoir fait la place qu'elle mérite à toutes les activités françaises. Nous l'avons placée sous le signe du travail et de l'amitié et nous avions, en conséquence, le devoir de vous inviter à tenir à Lille et à Roubaix votre assemblée nationale vous qui vous êtes toujours signalés par la ténacité de votre labeur et qui avez manifesté depuis la fondation de votre groupement cet esprit d'équipe cet esprit de camaraderie dont le chef de l'Etat disait récemment qu'il constitue, dans cette période difficile, la meilleure sauvegarde de notre pays.

» Je remercie M. le sénateur Milan, président de la Caisse Autonome, M. Popet, l'excellent président de votre Confédération, M. Dompsin, président d'honneur, et M. Ronse, président de la Fédération du Nord, d'avoir répondu à notre invitation et j'adresse un hommage particulier à cette Fédération du Nord qui a pris les plus heureuses initiatives et conquis dans toute notre région tant de sympathies.

» Je ne saurais oublier, et je suis heureux de dire publiquement, que, toutes les fois que l'Association des Maires du Nord et de l'Est, que j'ai l'honneur de présider, a fait appel à son concours, elle a reçu l'accueil le plus chaleureux. Au cours de nos congrès annuels et des réunions de notre Conseil d'administration où il représente la ville de Lille, M. Louis Dompsin est intervenu avec toute sa cordiale autorité en faveur des œuvres sociales, notamment des œuvres de protection de l'enfance et des œuvres de plein air. Il est le principal animateur de cette œuvre des bourses scolaires de vacances, créée par notre regretté ami Eugène Arnoux et qui nous permet de diriger chaque année, vers la mer et la montagne, des milliers d'enfants, sous-alimentés pour la plupart et débilités par l'atmosphère malsaine des agglomérations industrielles. En agissant ainsi, M. Dompsin n'obéit pas seulement à sa générosité naturelle. Il est en quelque sorte le mandataire d'une corporation qui a le sens de la solidarité et le goût de l'action. Si bien qu'en lui adressant nos félicitations, je félicite votre groupement tout entier.

» Je ne doute pas, Messieurs, qu'il ne soit bientôt fait droit aux revendications que vous avez pu formuler et dont je crois savoir que la principale concerne le statut du débitant de tabacs. Vous ne demandez rien qui ne soit juste, rien qui ne soit réalisable et vous devez obtenir d'autant plus facilement l'audience des pouvoirs publics que vous êtes pour l'Etat de précieux auxiliaires, des auxiliaires dont il a bien souvent éprouvé tout le dévouement. Mon appui et celui de mes collègues du parlement vous sont acquis, et M. le sénateur Milan, président de la Caisse Autonome, ne me démentira pas si j'affirme que vous trouverez toujours en nous des défenseurs de votre cause.

» Jai, à mon tour, une requête à vous présenter. Je vous demande de mettre au service de l'Exposition du Progrès Social l'éloquence persuasive qui vous vaut chaque jour dans l'exercice de votre profession, de si légitimes succès.

» L'Exposition de 1939 qui a été conçue et qui est patronnée par l'Association des Maires du Nord et de l'Est, déborde le cadre régional et s'étend à toutes les branches de l'activité humaine. Alors que retentissent dans certains pays des menaces accompagnées de bruits d'armes, elle montre la France sûre de sa force et confiante dans ses destinées, poursuivant avec sérénité un travail qui l'enrichit et des efforts généreusement orientés vers l'amélioration du sort des hommes.

» Cette Exposition, que nous avons menée à terme en dépit de tous les obstacles que nous avons rencontrés, a pris, aux yeux de l'étranger, toute l'importance d'une manifestation du génie français. Elle est, à l'heure présente, l'une de nos meilleures œuvres de propagande. En vous employant à accroître le nombre de nos visiteurs, en disant que l'Exposition de Lille-Roubaix est absolument prête et constitue, avec son Palais de la Radio et de la Télévision, avec son pavillon de la défense passive et toutes les merveilles qu'elle abrite, la plus grande attraction de l'année, vous ferez un geste utile.

» Je vous en remercie bien sincèrement et je bois, Messieurs, à mon collègue et ami, M. le sénateur Milan, à votre président confédéral, au président d'honneur et au président de la Fédération du Nord, je bois à tous les débitants de tabacs et à leurs familles et je forme des vœux pour la prospérité d'une corporation qui ne compte parmi nous que des amis ».

Le bal

Un bal élégant et animé termina, le soir, cette journée des débitants de tabacs du Nord de la France. L'orchestre moderne, dirigé par M. Vanderdonck, et l'orchestre style ancien, dirigé par M. Farvaeques et l'attraction des Martinquaises animèrent cette soirée qui réjouit les invités jusqu'au petit jour.

La plupart des nombreux drapeaux qui flottent sur l'Exposition ont été fabriqués par la **Maison SIX**, 3, rue du Lombard, LILLE - Téléphone 500.17

LA SAISON BELGE

Mme Clara Clairbert à Lille

La cantatrice mondiale, la grande virtuose dont la voix a ébloui les foules les plus raffinées, se fera entendre à Lille dans un unique concert qu'elle donnera, le 1er juillet, au Grand Théâtre.

Cette manifestation musicale de choix inaugurera la « Saison Belge », dont le succès s'affirme déjà dans plusieurs départements.

AUJOURD'HUI A LILLE

Congrès des ingénieurs de l'éclairage (deuxième journée).

Congrès de la Fédération du Nord des Débitants de Tabacs (deuxième journée).

Grand tournoi international de tennis de l'Exposition, sur le Tennis-Club des Flandres, organisé par la F.F.L.T. (Comité du Nord).

Inauguration des stands des villes d'Hénin-Liétard et d'Hersin-Coupigny.

Au studio Louis Pasteur : de 14 h. à 15 h. 30 et de 17 h. à 18 h. 30, ondes Martenot, décors lumineux, danseuse en lumière noire avec le concours de Mlle Charlotte Baron-Dauthet.

Au studio de la Télévision : à 14 h. et à 17 h., transmission de films de cinéma par télévision.

De 15 h. à 17 h., prises de vue directes : tour de chant par Mme Yane Jan, vedette internationale.

Au « Gay Village », sur les tréteaux de la rue Flamande, représentations de la farce : « Le femme muette », à 15 h., 17 h. 30, 21 h. et 22 h.

A ROUBAIX

Fête de la Lumière. « Congrès de l'Eclairage ».

20 h. à 21 h. 30, kiosque à musique, concert par l'Harmonie des Anciens Soldats Français et Alliés (directeur, M. F. Carette).

21 h. 30, Théâtre d'Eau, grande fête de nuit par le groupe artistique « Rythmiques Danses ».

23 h., grand feu d'artifice.

LES JOURNÉES DU SCOUTISME

Les cinq associations françaises de scoutismes confessionnelles ou neutres et laïques : les Guides de France, la Fédération Française des Eclaireuses, les Eclaireurs Unionistes de France, les Scouts de France, les Eclaireurs de France vont avoir à l'Exposition du Progrès social à Lille, deux journées de scoutisme.

Samedi 1er juillet. — A 17 h. 30, inauguration du Pavillon du Scoutisme, sous la présidence de M. Fernand Carles, préfet du Nord, qui sera accueilli par les chants d'une grande quantité de Petites Ailes, de Jeannettes, de Guides, d'Eclaireuses, de Scouts, d'Eclaireurs et de Routiers.

A 19 h., un dîner scout réunira aux cheftaines et chefs des cinq associations quelques personnalités qui portent amitié à ce mouvement universel et mondial.

A 21 h., sur la place du Gay Village, un grand feu de camp présentera aux visiteurs un spectacle inspiré de ceux que nos filles et nos garçons organisent au camp, le soir, lorsqu'ils ont mis la flamme au grand feu de bois monté dans la clairière.

Dimanche 2 juillet. — Rallye pour scouts et éclaireurs.

Recommandations importantes pour le rallye : Les patrouilles des Eclaireurs Unionistes, des Scouts de France et des Eclaireurs de France doivent se trouver à 14 h. 30, au plus tard, sur le Champ de Mars, près du monument au pigeon voyageur.

Les garçons doivent se munir d'allumettes, de crayons, de papier, d'assez de bois pour allumer un feu par patrouille, de leurs bâtons.

Le Rallye se terminera à l'Exposition du Progrès Social, à Lille, près du jardin d'enfants, à 18 heures.

LA PRÉSENTATION du groupe de la santé publique

Cette intéressante section a été visitée, hier, par de nombreux médecins

Le groupe de la Santé publique est représentée par une série de réalisations documentaires auxquelles on a apporte un caractère artistique qui donne aux Halls à ce chapitre important du Progrès Social une physionomie imagée particulièrement avenante.

Toute une série de grands panneaux illustres, en effet, avec une heureuse utilisation des agrandissements photographiques, les différentes initiatives qui ont été prises par les départements du Nord et l'Est, pour lutter contre la maladie.

Le groupe de la santé publique comporte trois classes :

1. La lutte contre la maladie ; 2. l'armement hospitalier, c'est-à-dire les perfectionnements apportés dans les hôpitaux au matériel chirurgical et médical et à l'aménagement des locaux ; 3. la famille, la mère et l'enfant, dont les stands ont été déjà maintes fois cités comme l'une des plus suggestives réalisations de l'Exposition du Progrès Social.

Une réunion du comité de ce groupe de la santé publique s'est tenue hier, sous la présidence de M. le Sénateur Mahieu, le président du Comité de l'Exposition, entouré de nombreuses personnalités médicales auquelles s'ajoutaient MM. Hiriart, architecte en chef ; Lagrange, secrétaire général et Riston, directeur des exposants.

Les deux présidents du groupe : MM. les Docteurs Bonnenfant, président de l'Union Hospitalière du Nord et de l'Est et Vielledent, inspecteur départemental de l'Hygiène du Nord, qu'assistaient Mme Musart, secrétaire du groupe, ont fait des exposés très intéressants sur les travaux et l'installation des classes 1 et 2 et sur la présentation des réalisations hospitalières et sanitaires des 14 départements.

Ensuite, eut lieu la constitution définitive des classes 1 et 2. L'une est présidée par M. le Professeur René Legrand, professeur d'hygiène à la Faculté de Médecine de Lille et l'autre, par M. Turin, ingénieur en chef des travaux de l'Assistance publique qui était représenté à la réunion par M. Duthu, ingénieur en chef adjoint.

Un déjeuner a réuni après cette réunion, un certain nombre de personnalités médicales qui ont beaucoup admiré la façon heureuse et sobre avec laquelle ont été présentés les stands du groupe de la Santé publique qui constituent pour les visiteurs de l'Exposition une documentation susceptible de retenir leur attention.

L'INAUGURATION DU PARC DES ENFANTS AU CENTRE RÉGIONAL

L'inauguration du Parc des Enfants au Centre régional de Roubaix qui avait été précédemment annoncée aura lieu le lundi 3 juillet, à 14 h. 30, sous la présidence de M. Lebas, député-maire de Roubaix ; de Mme Vielledent, inspectrice départementale des écoles maternelles du Nord et de M. Sory, président du Centre régional.

LE CONGRÈS DES INGÉNIEURS DE L'ÉCLAIRAGE

Ainsi que nous l'avons annoncé, l'Association Française des Eclairagistes tient son congrès à l'Exposition du Progrès Social.

Ce congrès s'est ouvert hier matin, sous la présidence de M. Decoster, président de la Société Industrielle du Nord de la France, en présence d'une centaine d'ingénieurs participant à ces journées d'études.

Le président du comité d'organisation M. Maurice Leblanc, ancien président de l'Association française des Eclairagistes et vice-président du comité français de l'éclairage a ensuite dirigé une intéressante discussion au cours de laquelle l'assistance a entendu des rapports très documentés présentés par MM. Armanet, professeur à l'Ecole Nationale Supérieure des Mines, sur l'éclairage électrique dans les galeries de mines et Vallat ingénieur à la société, pour le perfectionnement de l'éclairage, sur l'éclairage des terrains de sport.

A 14 h. 30, une seconde séance de travail a eu lieu sous la présidence de M. Genet, ingénieur en chef des Ponts et Chaussées du Nord. Des rapports ont été présentés par MM. Dervaux, président de la Société Française des Urbanistes, sur l'éclairage extérieur et l'urbanisme et d'Aboville, professeur à l'école spéciale d'architecture, sur l'éclairage et l'urbanisme souterrain.

A 17 h. 30, les congressistes ont été reçus par M. J. Hiriat, architecte en chef, directeur général de l'exposition, assisté de M. Jacques Riston, directeur des exposants. M. Hiriart a souhaité la bienvenue aux ingénieurs éclairagistes dont M. Leblanc s'est ensuite fait l'interprète.

Les travaux du congrès se poursuivront aujourd'hui, jeudi et les ingénieurs de l'éclairage assisteront dans la soirée au centre régional, à Roubaix, à la grande fête de la lumière organisée à leur intention et qui ne manquera pas d'attirer la grande foule au Parc Barbieux.

L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE DE LA SOCIÉTÉ DES AGRICULTEURS DU NORD

La prochaine assemblée générale de la Société des Agriculteurs du Nord se tiendra à l'Exposition du Progrès Social (salle des fêtes), le mercredi 5 juillet, à 11 heures.

A l'ordre du jour : 1. L'économie dirigée et l'agriculture (la question du blé) par M. Florimond Despres, ancien président de la Société des Agriculteurs du N